

FIDUCIAIRE D'AUDIT ET DE CONSOLIDATION

EXPERTISE COMPTABLE - COMMISSARIAT AUX COMPTES

5, rue Margueritte – 75017 PARIS

TEL : 01 56 33 21 21 – FAX : 01 56 33 21 22

L'ADAPT

14 rue Scandicci

93508 Pantin

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2010

L'ADAPT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'ADAPT, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point intitulé « Faits majeurs de l'exercice » de l'annexe qui décrit les conditions de reprise des nouvelles activités.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 30 mai 2011

Fiduciaire d'Audit et de Consolidation

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of fluid, connected strokes. The signature is slanted upwards from left to right.

François COLINET
Commissaire aux comptes

COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2010



2010

Association L'ADAPT

Comptes annuels
31 décembre 2010



SOMMAIRE

BILAN	4
COMPTE DE RÉSULTAT.....	6
• Résultat par activités.....	7
• Tableau de flux de trésorerie	7
PRINCIPES ET MÉTHODES.....	8
• Référentiel comptable.....	8
• Faits majeurs de l'exercice	8
• Compte emplois ressources	11
• Changement de méthodes.....	11
Règles et méthodes comptables.....	12
• Immobilisations	12
• Amortissements	12
• Immobilisations financières, valeurs mobilières de placement.....	12
• Subventions d'investissement	12
• Les provisions pour risques et charges	13
• La provision pour indemnités de départ en retraite	14
• Stocks	14
• Créances	15
• Fonds propres	15
• Résultat 2010	17
• Événements post-clôture	17
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2010.....	18
Annexe n° 1. Variations des immobilisations	18
Annexe n° 2. Subventions d'investissement.....	19
Annexe n° 3. Provisions réglementées.....	19
Annexe n° 4. Provisions	20
Annexe n° 5. Fonds dédiés	22
Annexe n° 6. Réserves	23
Annexe n° 7. Trésorerie disponible.....	24
Annexe n° 8. Charges constatées d'avance.....	25
Annexe n° 9. Produits constatés d'avance	26
Annexe n° 10. Hypothèques	26
Annexe n° 11. États des échéances des créances et des dettes	27



Annexe n° 12.	Produits à recevoir	28
Annexe n° 13.	Charges à payer	28
Annexe n° 14.	Ressources	29
Annexe n° 15.	Transfert de charges	30
Annexe n° 16.	Produits exceptionnels.....	31
Annexe n° 17.	Charges exceptionnelles	32
Annexe n° 18.	Engagements hors bilan.....	33
Annexe n° 19.	Fonds propres.....	34
Annexe n° 20.	Contributions en nature.....	34

BILAN

En k€

ACTIF en K€	Annexes	2010			2009
		BRUT	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé :					
Immobilisations incorporelles	1	1 735	1 385	350	234
Immobilisations corporelles	1	141 942	75 265	66 677	58 955
Immobilisations financières	1	9 515	5	9 510	5 915
TOTAL I		153 192	76 655	76 537	65 104
Actif circulant :					
Stocks et en-cours		397	2	395	554
Avances et acomptes sur commandes		1 229		1 229	50
Créances :					
Redevables et cptes rattachés		18 630	1 554	17 076	10 741
Clients et comptes rattachés		885	15	870	759
Personnel et comptes rattachés		143		143	68
Organismes sociaux		378		378	479
Etat et autres collectivités publiques		182		182	58
Débiteurs divers		8 078	27	8 051	2 911
<u>Valeur mobilière de placement</u>	7	31 519		31 519	31 473
<u>Disponibilités</u>	7	39 542		39 542	34 499
Charges constatées d'avance	8	1 012		1 012	1 003
TOTAL II		101 995	1 598	100 397	82 595
TOTAL GENERAL (I + II)		255 187	78 253	176 934	147 699

PASSIF en K€	Annexes	2010	2009
Fonds associatifs et réserves :			
Fonds propres	19		
<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>		20 082	18 694
<i>Ecart de réévaluation</i>		1 239	1 239
<i>Réserves</i>	6	42 699	37 742
<i>Report à nouveau</i>		-15 668	-15 488
<i>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</i>		398	186
Autres fonds associatifs			
<i>Fonds associatifs avec droit de reprise</i>		2 389	1 503
<i>Report à nouveau Sous contrôle de tiers financeurs *</i>		-8 171	-5 112
<i>Résultat sous contrôle de tiers financeurs (excédent ou déficit)</i>		3 266	527
Subventions d'investissement	2	13 508	12 586
Provisions réglementées	3	7 194	4 199
TOTAL I		66 936	56 076
Provisions pour risques et charges	4	10 531	7 358
TOTAL II		10 531	7 358
Fonds dédiés			
Fonds dédiés	5	9 450	7 103
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées	11	24 538	21 690
Concours bancaires	7	36 783	33 443
Fournisseurs // Redevables et comptes rattachés		8 123	6 024
Personnel et comptes rattachés		6 754	4 899
Organismes sociaux et comptes rattachés		11 111	9 463
Etat et collectivités publiques		600	527
Autres dettes		1 747	858
Produits constatés d'avance	9	361	258
TOTAL III		99 467	84 265
TOTAL GENERAL (I + II+ III)		176 934	147 699



COMPTE DE RÉSULTAT

En k€

COMPTE DE RESULTAT au 31/12/2010

En K Euros	ANNEXE	Exercice 2010	Exercice 2009
Produits d'exploitation			
Ventes de marchandises, de produits fabriqués		3 144	2 963
Prestations de services	14	145 287	122 038
Production stockée		-60	-5
Production immobilisée		0	9
Subventions d'exploitation		901	1 241
Dons		127	276
Cotisations		37	22
Donations et legs		45	402
Reprise sur provision (et amortissement)	4B	1 586	1 626
Autres produits		14 154	10 572
TOTAL I		165 220	139 144
Charges d'exploitation			
Achats		8 588	7 681
Variation de stock		113	45
Autres charges externes		34 700	24 152
Impôts, taxes et versements assimilés		7 827	6 873
Rémunération du personnel		68 985	59 979
Charges sociales		31 427	27 201
Dotation aux amortissements	1	6 986	6 202
Dotation aux provisions	4B	2 833	3 015
Autres charges		1 205	173
TOTAL II		162 664	135 321
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		2 556	3 823
Produits financiers			
Intérêts et produits financiers		223	214
TOTAL I		223	214
Charges financières			
Intérêts et charges financières			1 094
Charges financières autres		1 107	
TOTAL II		1 107	1 094
2 RESULTAT FINANCIER		-884	-880
3 RESULTAT COURANT (1 + 2)		1 672	2 943
Produits exceptionnels	16	12 131	1 402
Charges exceptionnelles	17	10 139	3 632
4 RESULTAT EXCEPTIONNEL		1 992	-2 230
TOTAL DES PRODUITS		177 574	140 760
TOTAL DES CHARGES		173 910	140 047
Excédent ou déficit		3 664	713



✧ Résultat par activités

	Exercice 2010	Exercice 2009
Résultat secteur sanitaire	234	278
Résultat secteur médico-social (y compris BAPC)	2 919	737
Résultat autres actions sous gestion propre	398	186
Variation Congés Payés sur le personnel sanitaire et médico-social	113	-487
Résultat	3 664	713

✧ Tableau de flux de trésorerie

L'ADAPT		
Tableau de flux de trésorerie : Consolidé		
Période :		31/12/2010
RUBRIQUES	31/12/2010	31/12/2009
Résultat net	3 664 065	712 828
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements, provisions, fonds dédiés et subventions en résultat	8 112 704	8 169 757
Plus-values de cession	7 076 391	319 201
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	4 700 377	9 201 786
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-3 250 339	658 778
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 450 038	9 860 564
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations et prêts GIPEC	-14 227 622	-5 260 054
Cession d'immobilisations et remboursement GIPEC	8 204 072	389 442
Variation créances et dettes sur immobilisations	678 241	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-5 345 309	-2 405 755
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement :		
Emissions d'emprunts	4 866 314	
Remboursements d'emprunts	2 019 153	2 242 393
Subventions d'investissements reçus	2 799 109	2 464 857
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	5 646 270	222 464
Variations de trésorerie (A)	1 750 999	5 212 416
Trésorerie d'ouverture (B)	32 527 938	27 315 522
Trésorerie de clôture (C)	34 278 937	32 527 938
Ecart (A - (C - B))		



PRINCIPES ET MÉTHODES

✦ Référentiel comptable

Les comptes de l'exercice 2010 ont été élaborés et présentés conformément aux principes comptables généraux ci-après, énoncés par le règlement 99.01 sur les modalités d'établissement des comptes annuels des associations et dont le respect constitue un des éléments de la sincérité des comptes :

Principes de

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Non-compensation,
- Permanence des méthodes d'évaluation.

Le plan comptable adopté fait en grande partie référence aux dispositions de l'instruction 87.67, du 16 mars 1987 relative à l'adaptation de l'instruction comptable applicable aux établissements hospitaliers (M22), aux services sanitaires et au décret comptable budgétaire et financier du 22 octobre 2003 pour les établissements sociaux, et médico-sociaux, gérés par des organismes privés à but non lucratif.

✦ Faits majeurs de l'exercice

L'ADAPT a repris la gestion de 9 activités médico-sociales dans le Val d'Oise depuis le 1^{er} avril 2010. Cette reprise fait suite à une candidature de l'ADAPT à un appel à manifestation d'intérêt de décembre 2009 et a été acceptée par arrêté conjoint de la Préfecture et du Conseil Général du Val d'Oise, arrêté n° 478 du 31 mars 2010. Deux ESAT commerciaux rattachés ont également été repris. En 2010, l'activité représente 18 M€ pour 581 places et un effectif de 500 salariés dont 200 travailleurs handicapés. A fin 2010, la dévolution finale reste à être établie.



Le rapprochement effectué en 2009 entre l'ADAPT et la SHMSE dans le Var, région PACA, a abouti à une reprise de l'activité d'un CRP par l'ADAPT depuis le 1^{er} juillet 2010. En 2010, l'activité représente 600 K€ pour 45 places et un effectif de 16 personnes. A fin 2010, la dévolution finale reste à être établie.

Récapitulatif des éléments principaux liés aux transferts d'agréments 2010 :

ETABLISSEMENTS REPRIS	AGREMENT	ACTIVITE	
L'ADAPT VAL D'OISE EAUBONNE	<i>nbr de places</i>	<i>nbre de jours</i>	<i>réalisé 2010</i>
ANDILLY IME	84	210	12 514
DEUIL FOYER HEBERGEMENT ECLATE	48	365	14 922
DEUIL FOYER HEBERGEMENT	38	365	10 892
MONTMAGNY ESAT SOCIAL	121	249	17 326
MONTMAGNY ESAT COMMERCIAL	—	—	—
SOISY S/MONTMORENCY CAJ	40	250	2 691
SOISY S/MONTMORENCY FAM	55	365	9 887
SOISY S/MONTMORENCY ESAT SOCIAL	85	226	12 095
SOISY S/MONTMORENCY ESAT COMMERCIAL	-	-	-
SOISY/MONTMORENCY SAVS	50	365	16 893
SOISY S/MONTMORENCY SESSAD	60	215	3 687
L'ADAPT VAR	<i>nbr de places</i>	<i>nbre de jours</i>	<i>réalisé 2010</i>
LA CRAU CRP	45	—	3 635



ETABLISSEMENTS REPRIS - 31/12/10	ACTIF NET IMMOBILISES EN K€	FONDS PROPRES EN K€	PROVISIONS EN K€	RESSOURCES EN K€
L'ADAPT VAL D'OISE EAUBONNE	7 284	4 426	3 743	17 890
L'ADAPT VAR	405	1 320	108	616
TOTAL GENERAL	7 689	5 746	3 851	18 506

La reprise des agréments du Val d'Oise a nécessité la mise en place d'une cellule administrative et financière en charge de rétablir l'information comptable et financière, et de régulariser les situations à risques. Le coût des opérations propres à cette cellule a été financé dans le cadre des allocations de ressources de l'ARS d'Ile de France. Il s'élève à 450 K€ soit 2.5 % des ressources allouées.

Les comptes de l'ADAPT sont donc impactés en 2010 des flux financiers des reprises des agréments du Val d'Oise et du Var respectivement pour des durées de 9 mois et 6 mois.

Dans le cadre de la création d'un institut d'éducation motrice unique dans le Finistère, la gestion de l'IEM de l'ADAPT situé à Brest a été transférée à la Mutualité Santé Sociale à compter du 1^{er} octobre 2010. Les ressources gérées s'élevaient à 480 K€ pour 15 places et un effectif de 9 personnes.

Le CSSR de Châtillon a pris possession de ses locaux le 1^{er} décembre 2010, permettant le regroupement des activités des établissements sanitaires de Soisy sur Seine et Saint-Cloud. Ces locaux procèdent de la réhabilitation totale d'une ancienne usine de l'organisation nationale d'études et de recherches aérospatiale. Deux ans de travaux ont permis d'adapter et de mettre aux normes le bâtiment. Les pouvoirs publics ont soutenu le projet immobilier et ont apporté leur appui financier à l'ADAPT. Le regroupement des activités a donné lieu à la mise en place d'un plan de sauvegarde de l'emploi pour une partie des salariés.



L'ADAPT Rhône a pris possession de ses nouveaux locaux le 29 novembre 2010. L'ensemble de ces activités sont aujourd'hui réunies dans un même bâtiment dont la construction a débuté en mars 2009. Les pouvoirs publics ont soutenu le projet immobilier et ont apporté leur appui financier à l'ADAPT. Il est à noter que 4.7 Millions d'Euros ont affectés les charges d'exploitation 2010 au titre d'un pré-loyer du crédit bail qui a financé l'opération immobilière. L'ADAPT Rhône a entamé une démarche HQU, haute qualité d'usage, visant à dépasser l'adaptation de l'espace aux personnes en perte d'autonomie, en centrant le projet sur le développement de la qualité d'usage des espaces pour tous. Ainsi, si la démarche HQU prend en compte les directives de la Loi du 11 février 2005, elle a pour objectif d'en dépasser les minimums.

M. Eric Blanchet, le directeur général adjoint, directeur administratif et financier, a été nommé directeur général de l'ADAPT le 20 janvier 2010 par le Conseil d'Administration.

✧ Compte emplois ressources

Compte Emploi des Ressources 2010			
EMPLOIS		RESSOURCES	
SEMAINE POUR L'EMPLOI	50 K€	DONS	127 K€
SENSIBILISATION	82 K€	COTISATIONS	37 K€
FRAIS DE COLLECTE	32 K€	LEGS	45 K€
COMITES DES REUSSITES	45 K€		
Total	209 K€	Total	209 K€

✧ Changement de méthodes

Aucun changement de méthodes ou de présentation n'est intervenu par rapport au précédent exercice clos.

L'ensemble des établissements clôture leurs comptes au 31 décembre 2010.



REGLES ET METHODES COMPTABLES

➤ Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties sur leur durée d'utilisation.

➤ Amortissements

Les durées et les modes d'amortissement sont les suivants :

Durée d'amortissements en année(s)			
	Linéaire	Dégressif	Durée
Immobilisations incorporelles :			
Autres immobilisations incorporelles			
Logiciels	X		1 à 3
Immobilisations corporelles :			
Agencement, aménagement de terrain	X		20 à 40
Constructions	X		40 à 60
Installations techniques, matériels et outillage	X		15 à 25
Autres immobilisations corporelles	X		5 à 15

➤ Immobilisations financières, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'utilité à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

➤ Subventions d'investissement

• Sans droit de reprise

Les subventions sur les biens affectées à des biens renouvelables sont maintenues dans les fonds propres.



• Avec droit de reprise

Les subventions d'investissement sont reclassées en compte de régularisation passif et reprises en résultat consolidé au même rythme que les amortissements pour dépréciation des immobilisations qu'elles permettent de financer.

✦ Les provisions pour risques et charges

La méthode de comptabilisation des provisions varie en fonction des secteurs d'activité dans lequel l'établissement se trouve (sanitaire, médico-social, autres activités sous gestion propre).

En général, les provisions pour litiges, charges de personnel, retraites et licenciements sont en charges d'exploitation avec, en principe, un accord préalable de la Tutelle. Elles sont dotées annuellement par un compte de charges « dotations » ou produits « reprises de provision » qui figurent dans le compte de résultat.

Les provisions pour risques divers sont généralement comptabilisées en exploitation. Cependant, ces provisions peuvent être constituées en contrepartie d'affectation de résultat antérieur en accord avec l'autorité de tarification sur le compte administratif et les résultats proposés par l'association. Dans ce cas, ces mouvements ne sont pas comptabilisés en charges d'exploitation mais affectés directement dans les comptes de bilan.



➤ La provision pour indemnités de départ en retraite

Les provisions pour départ à la retraite sont comptabilisées en accord avec l'autorité de tutelles pour le coût du départ des salariés à une date proche de leur départ (de un à trois ans à compter de la date de départ présumé).

Ces provisions sont calculées selon les paramètres suivants :

Convention collective :	Hospitalisation privée à but non lucratif- FEHAP
Indemnités de fin de carrière :	Conventionnelles
Progression des salaires :	1.5% (non cadres) – 2.5% (cadres)
Table de mortalité :	TV88/90 – initiative du départ : salarié
Taux d'actualisation :	2,5 % par an – Turn over : 7.5% par an constant
Charges sociales	Incluses
Date présumée de départ à retraite	65 ans

Le montant total des droits à Indemnité de fin de carrière est estimé à 7 447 K€ pour l'ensemble des salariés.

Montant des droits estimés 7 447 k€

Montants comptabilisés..... 3 595 k€

Montant des engagements restant 3 852 k€

➤ Stocks

Les combustibles stockés font l'objet d'une évaluation et sont portés en stock.

Les matières premières, fournitures, produits pharmaceutiques et produits finis commercialisés par le secteur protégé font l'objet d'un inventaire, valorisé soit selon la méthode du coût moyen pondéré, soit selon la valorisation de la dernière facture.

Les fournitures et consommables non consommées sont comptabilisés en « charges comptabilisées d'avance ».



✦ Créances

Les créances sont comptabilisées au coût historique. En cas de risque d'irrécouvrabilité une provision pour dépréciation est constatée.

✦ Fonds propres

La nouvelle présentation du bilan fait ressortir les fonds propres en deux catégories :

- les fonds propres
- les autres fonds associatifs

• *Les fonds propres :*

Les fonds propres comprennent les fonds associatifs à hauteur de 20 082 K€ qui ne peuvent pas être repris par les membres de l'association. Ils sont composés en grande partie par des subventions d'équipement pour 16 048 K€. Les subventions d'équipement ont été attribuées à l'association pour la réalisation de ses projets techniques.

Les réserves d'un montant de 42 699 K€ se subdivisent en plusieurs comptes (voir annexe 6). Elles proviennent des affectations de résultat de l'ensemble des activités de l'association. Elles ne peuvent être utilisées pour 35 911 K€ que pour le secteur médico-social et sanitaire dans le cadre des projets d'établissements correspondants et après autorisation des autorités de tarification.

Le report à nouveau de – 15 668 K€ correspond aux déficits antérieurs non encore affectés provenant des activités hors champs du sanitaire et du médico-social.

Le résultat de l'exercice représente le résultat comptable des autres activités, soit un excédent de 398 K€.



■ Les autres fonds associatifs :

Les fonds associatifs avec droit de reprise pour 2 389 K€ correspondent à des apports extérieurs (apports des membres de l'association, dons et legs) pouvant être repris en fonction des conditions prévues dans les conventions ou actes signés. Ces fonds sont composés de :

➤ Souscriptions d'installation	1 703 K€
➤ Indemnités spéciales	686 K€

Les reports à nouveau sous contrôle de tiers financeurs correspondent aux résultats en attente d'affectation. Ce sont les résultats des centres sous dotations globales ou en prix de journée et qui n'ont pas encore reçu leurs comptes administratifs validés par les tutelles. La provision pour congés payés est classée dans les dépenses non opposables aux tiers financeurs sanitaires et médico-sociaux pour un montant de 7 043 K€.

Le résultat sous contrôle de tiers financeurs correspond au résultat 2010 des activités médico-sociales et sanitaires en attente de validation. Le résultat comptable est excédentaire de 3 266 K€ (résultat économique 3 242 K€) et se décompose ainsi :

- Pour les établissements sanitaires par un résultat comptable et économique de 234 K€ excédentaire. Depuis 2006, dans le cadre des États Prévisionnels de Recettes et de Dépenses, les excédents ou déficits sont négociés avec les autorités de tarification en fonction des projets d'établissements. Concernant les excédents, ils sont en général affectés au fonds de roulement d'investissement ou au fonds de roulement d'exploitation en fonction de la situation financière de l'établissement.
- Pour les établissements médico-sociaux par un résultat comptable de 2 919 K€ (résultat économique : 2 895 K€), qui verront leurs résultats économiques déficitaires à affecter repris, sauf rejets par les Agences Régionale de Santé, dans les budgets 2010, soit dans les deux ans suivant l'exercice clos. Leur montant atteint 970 K€.

Les résultats économiques excédentaires des établissements médico-sociaux pour un montant de 3 865 K€ viendront en déduction des ressources de 2009, sauf affectation partielle ou totale autorisée par les ARS.



- La variation annuelle 2009/2010 de la provision pour congés payés est impactée dans la partie résultat sous contrôle de tiers financeurs pour 113 K€.

Les autres activités sortent un résultat excédentaire de 398 K€.

✧ Résultat 2010

Secteur d'activité	Résultat comptable (K€)	Résultat économique (K€)
Sanitaire	234	234
Médico-social	2 919	2 895
- dont ESAT budget commerciaux	318	318
Provisions congés payés	+ 113	+ 113
Résultats sous tiers financeurs	3 266	3 242
Autres activités	398	398
Résultat gestion propre	398	398
Résultat total	3 664	3 640

✧ Événements post-clôture

Aucun évènement significatif susceptible de modifier les comptes annuels au 31 décembre 2010 n'est apparu après la clôture de l'exercice.

En date du 19 mai 2011, la SHMSE et L'ADAPT se sont rencontrés pour finaliser le traité d'apport concernant la reprise de l'activité CRP du Var en région PACA. Ce traité va permettre la dévolution définitive.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2010

Annexe n° 1. Variations des immobilisations

MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS

En K€	Montant au 01/01/10	Reprise d'agrément A Nouveau	Acquisition	Cessions	Montant au 31/12/2010
Immobilisations incorporelles	1 636	155	258	314	1 735
Immobilisations corporelles	123 579	15 700	7 647	6 896	140 030
Immobilisations en cours	1 795		2 339	2 223	1 912
Immobilisations financières	5 916	81	3 652	133	9 515
TOTAL	132 926	15 936	13 896	9 566	153 192

MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

En K€	Montant au 01/01/10	Amortissement de la reprise d'agrément	Dotations (1)	Sortie	Montant au 31/12/2010
Immobilisations incorporelles	1 401	225	131	372	1 385
Immobilisations corporelles	66 420	7 667	6 855	5 678	75 267
Immobilisations financières			5		5
TOTAL GENERAL	67 821	7 892	6 991	6 050	76 655

(1) Dont charges d'exploitations : 6 943 K€
Dont charges exceptionnelles : 43 K€



Annexe n° 2. Subventions d'investissement

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS						
EN K€	01/01/2010	Reprise d'agrément A Nouveau	Subventions reçues	Quote part virée au résultat	Transferts de compte	31/12/2010
TAXE D'APPRENTISSAGE	6 378	77	2 350	1 630	7	7 181
REGION & AUTRES SUBVENTIONS	6 208	97	449	421	-7	6 327
SOLDE en K€	12 586	174	2 799	2 051	0	13 508

Annexe n° 3. Provisions réglementées

ANNEXE PROVISIONS REGLEMENTEES					
en K€	Situation au 01.01.10	Reprise d'agrément A Nouveau	Augmentations	Diminutions	Situation au 31.12.10
Reserve de trésorerie	593	1 430	100	0	2 123
Renouv.Immos	3 277	197	1 591	1 138	3 927
Diff.Realís.Actif	303	766	11	31	1 049
Diff.Valoris.FGM	26	69	0	0	95
TOTAL	4 199	2 462	1 702	1 169	7 194



Annexe n° 4. Provisions

PROVISIONS

Les provisions passent de 7358 K€ à 10 531 K€ selon le détail ci-dessous :

En K€	2010	2009
Montant au 1 ^{er} janvier	7 358	6 029
Reprise d'grément A Nouveau	3 453	
Augmentations pour :		
LITIGES	603	164
RISQUES DIVERS	1 346	2 088
CHARGES DE PERSONNEL		76
RETRAITES	640	792
LICENCIEMENT	104	21
Sous total	6 146	3 141
Diminutions pour :		
LITIGES	443	67
RISQUES DIVERS	1 874	1 038
CHARGES DE PERSONNEL	5	68
RETRAITES	589	584
LICENCIEMENT	62	55
Sous total	2 973	1 812
Montant au 31 décembre	10 531	7 358

N.B : cette annexe est à rapprocher au passif du bilan, poste provisions pour risques et charges

* Le changement de méthode est justifié par l'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-6.

DETAILS DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Situation au 31.12.2009	Augmentation en K€			Diminutions en K€			Situation au 31.12.2010
		Dotations compte 68	Affectation de résultats et /ou autres	Total	Reprises compte 78	Affectation de résultats et /ou autres	Total	
Litiges	574	603	485	1 088	250	193	443	1 219
Risques divers	4 183	1 195	1 854	3 049	454	1 420	1 874	5 358
Charges de Personnel	50	0	153	153	5	0	5	198
Retraites	2 432	611	1 141	1 752	450	139	589	3 595
Licenciement	119	104	0	104	12	50	62	161
TOTAL	7 358	2 513	3 633	6 146	1 171	1 802	2 973	10 531

« N.B : cette annexe est à rapprocher au passif du bilan, poste provisions pour risques et charges et au compte de résultat, aux postes Dotations et reprises aux provisions »



Annexe n° 5. Fonds dédiés

FONDS DEDIES

Les fonds dédiés passent de 7 103 k€ à 9 450 k€ selon le détail ci-dessous :

En K€	2010	2009	2008
Montant au 1 ^{er} janvier	7 103	7 152	3 834
Dotations pour :			
PROJET DIVERS	55	152	68
FONDS DE COMPENSATION VIE AUTONOME	-	-	2
PROJET D'INVESTISSEMENT	4 017	394	1 185
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	274	617	2 963
PROJET ASSOCIATIF	239	782	135
Sous total	4 584	1 945	4 353
Reprises pour :			
PROJET DIVERS	85	26	27
FONDS DE COMPENSATION VIE AUTONOME	102	-	-
PROJET D'INVESTISSEMENT	1 499	1 408	862
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	473	93	106
PROJET ASSOCIATIF	79	467	16
RTT	-	-	23
Sous total	2 238	1 994	1 034
Montant au 31 décembre	9 450	7 103	7 152

N.B : cette annexe est à rapprocher au passif du bilan, poste Fonds dédiés

DETAIL SOLDES AU 31/12/10 en k€	
ACTION ENFANTS PARIS	60
PROJET DIVERS	247
FONDS DE COMPENSATION VIE AUTONOME	60
PROJET D'INVESTISSEMENT	5 604
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	2 204
PROJET ASSOCIATIF	1 276
TOTAL AU 31 décembre 2010	9 450



Annexe n° 6. Réserves

RESERVES						
En K€	2010				TOTAL 2009	variation 2009/2010
	Activités Sanitaire	Activités Médico social	Autres activités	TOTAL 2010		
Résultats mis en réserve	0	1 582	9 310	10 892	10 674	218
Réserves affectées à l'investissement	11 259	13 201	136	24 596	20 675	3 921
Réserves de Trésorerie	2 083	5 357	660	8 100	7 145	955
Réserves de Compensation	0	2 116	0	2 116	2 116	0
Autres Réserves	134	180	64	378	292	86
Dépenses Rejetées	0	-3 241	0	-3 241	-3 241	0
Report à nouveau en instance d'affectation	0	-142	0	-142	-142	0
Sous Total	13 476	19 053	10 170	42 699	37 742	4 957
TOTAL	42 699					

N.B : cette annexe est à rapprocher au passif du bilan, poste Réserves



Annexe n° 7. Trésorerie disponible

TRESORERIE DISPONIBLE			
En K€	2010	2009	2008
VMP*	31 519	31 473	23 086
Disponibilité	39 542	34 499	30 485
Concours bancaires	-36 783	-33 443	-26 256
Disponibilité nette	34 278	32 529	27 315

* Les Valeurs Mobilières de Placement ont été valorisées au 31 décembre 2010 pour un montant de 31 M€ par un mécanisme de vente et de rachat. Cette opération a pour but de constater précisément les produits financiers de l'année 2010. Ces produits financiers sont imputés dans le budget du siège en recettes complémentaires.

Il a été nanti à la Société Générale pour 280 K€ en compte à terme pour garantir à hauteur de 50% la ligne de découvert de 560 K€ concernant l'activité Atelier Protégé de Saint André aujourd'hui arrêtée.

Les VMP incluent 251 K€ de placements issus de la reprise du CRP du Var géré auparavant par la SHMSE. Ces VMP n'ont pas donné lieu à une valorisation au 31 décembre 2010 et sont enregistrées pour leur valeur au 31 décembre 2009, en attente de la dévolution. Elles sont néanmoins reprises à l'actif de l'ADAPT mais aucun produit financier n'est constaté les concernant.



Annexe n° 8. Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		
En K€	2010	2009
. Achats de marchandises et autres approvisionnements	124	132
. Autres achats et charges externes	888	868
. Charges de personnel	0	3
. Dépenses de Formation	0	0
. Impôts, taxes et versements assimilés	0	0
<i>Sous total Activité Sous Tutelle</i>	<i>960</i>	<i>943</i>
<i>Sous total Activité Hors Tutelle</i>	<i>52</i>	<i>60</i>
TOTAL L'ADAPT	1 012	1 003



Annexe n° 9. Produits constatées d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

En K€	2010	2009
Forfaits journaliers	50	38
QP promofaf actions de formation Siège	38	0
Remboursement MAIF	103	1
Autres produits constatés d'avance	52	8
Autres Subventions (Agéfiph, Caisse d'Epargne)	3	17
Logiciel HANDILEARNING	0	11
Prestation service (département entreprise)	115	183
TOTAL L'ADAPT	361	258

Annexe n° 10. Hypothèques

ETAT des HYPOTHEQUES

Pour les dossiers depuis 1998

K€

VIRAZEIL Capital restant dû au 31/12/2010 (emprunt) = 2 215 K€

1. Promesse hypothécaire (1e rang) au profit du CREDIT COOPERATIF de : 610 K€
2. Engagement à signer une affectation hypothécaire au profit de DEXIA, à sa 1e demande, de : 1 730 K€
(engagement pris sur 50% des montants empruntés)

THONVILLE Capital restant dû au 31/12/2010 (emprunt) = 716 K€

1. prénotation hypothécaire au profit de la commune de THIONVILLE pour le prêt de DEXIA de : 1 054 K€

TROUY Capital restant dû au 31/12/2010 (emprunt) = 2 731 K€

1. Hypothèque de 1e rang au profit du CREDIT COOPERATIF de : 3 900 K€



Annexe n° 11. États des échéances des créances et des dettes

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

CREANCES 2010	Montant net en K€	ECHEANCES	
		jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Créances à l'actif immobilisé	2 248	0	2 248
Créances de l'actif circulant :	27 929	27 929	0
Clients et comptes rattachés	870	870	
Avances et acomptes sur commandes	1 229	1 229	
Autres créances (à détailler si besoins)		0	
- Redevables et comptes rattachés	17 076	17 076	
- Personnel et comptes rattachés	143	143	
- Organismes sociaux	378	378	
- Etat et autres collectivités publiques	182	182	
- Débiteurs divers	8 051	8 051	
TOTAL GENERAL	30 177	27 929	2 248

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

DETTES 2010	Montant brut en K€	ECHEANCES	
		jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Dettes financières :	24 538	2 128	22 410
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24 538	2 128	22 410
Autres dettes :	28 335	28 335	0
Dettes fournisseurs	8 123	8 123	
Personnel et comptes rattachés	6 754	6 754	
Organismes sociaux et comptes rattachés	11 111	11 111	
Etat et autres collectivités publiques	600	600	
Autres dettes	1 747	1 747	
TOTAL GENERAL	52 873	30 463	22 410

N.B : cette annexe est à rapprocher à l'actif et au passif du bilan, postes créances et dettes



Annexe n° 12. Produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR				
En K€	Sanitaire	Médico social (+Esat Com)	Autres activités	TOTAL
Redevables et Clients produits à recevoir	70	2 267	176	2 513
Etat subventions à recevoir	0	1	0	1
Autres produits à recevoir	154	691	529	1 374
Personnel produits à recevoir	7	48	0	55
Organismes sociaux produits à recevoir	1	23	1	25
TOTAL	232	3 030	706	3 968

Annexe n° 13. Charges à payer

CHARGES A PAYER AU 31/12/2010					
En K€	2010	2010 MEDICO	2010 SANITAIRE	2010 Hors TUTELLE	2009
Intérêts courus sur emprunts	317	157	160	0	325
Fournisseurs effets à payer	5	3	0	2	9
Fournisseurs factures non parvenues	1 454	622	724	108	1 226
Personnel rémunérations dues	-7	-7	0	0	15
Personnel, Congés à payer	5 417	5 305	0	112	4 701
Dettes organismes sociaux	7 414	4 946	2 441	27	6 763
Personnel, autres charges à payer	1 092	66	1 026	0	4
Charges sociales sur congés à payer	3 084	3 020	0	64	2 696
Organismes sociaux, charges à payer	260	21	239	0	3
Charges fiscales sur congés à payer	4	1	0	3	3
Autres charges Etat, Impôts et Taxes à payer	567	565	2	0	35
Autres charges à payer	541	85	46	410	310
Sous total Activité Sous Tutelle	19 422	14 785	4 637		15 355
Sous total Activité Hors Tutelle	725			725	735
TOTAL L'ADAPT	20 147				16 090



Annexe n° 14. Ressources

DECOMPOSITION DES PRESTATIONS DE SERVICES INTEGREES DANS LES PRODUITS D'EXPLOITATION

En K€	2010	2009
Dotations annuelles de financement	50 393	46 543
Prix de journée	35 680	39 628
Dotations globales	46 755	25 806
Actions conventionnées	2 712	2 899
Forfait journalier	2 007	1 801
Chambres particulières	934	867
Consultations et actes	1 558	1 474
Prestations diverses	3 718	1 736
Remboursement / Participation divers par stagiaires, usagers	602	559
Locations immeubles usagers	181	131
Autres produits	747	594
TOTAL	145 287	122 038



Annexe n° 15. Transfert de charges

TRANSFERTS DE CHARGES		
En K€	2010	2009
· Refacturation	122	86
· Taxe d'apprentissage	90	140
· Charges de personnel	51	81
· Remboursement assurance	82	113
· Divers	9	3
· Remboursement dépenses de formation	3	5
· Participation aux frais des Centres	165	208
Total	522	636

Les transferts de charges sont inclus dans les autres produits du compte de résultat.



Annexe n° 16. Produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS		
En K€	2010	2009
• Produits de cession d'éléments d'actifs cédés	8 156	105
• Quote-part des subventions d'investissements virées au compte de résultat	-1	0
• Reprise sur réserve des +/- Values de cessions d'Actif immobilisé	15	10
• Reprise provisions règlementées	1112	90
• Subventions d'exploitation, d'équilibre	0	2
• Produits sur opération de gestion	2 080	160
• AGEFIPH, DRTEFP régularisation /solde convention	0	8
• Reprises provisions	58	30
• Autres Produits Exceptionnels	319	34
Total	11 739	438
PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS		
• Régul sur Produits Hôteliers et généraux	66	44
• Produits sur Personnel	5	11
• Dettes annulées		
• Reprise sur fonds dédiés compensation des amortissements	49	406
• Reprise sur fonds dédiés subventions de fonctionnement	264	93
• Reprise sur fonds dédiés Association - Projet associatif	3	330
• Reprise des fonds dédiés Betton CMPR	1	54
• Divers	4	26
Total	392	963
Ensemble des produits	12 131	1 402



Annexe n° 17. Charges exceptionnelles

CHARGES EXCEPTIONNELLES		
En K€	2010	2009
• Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	1 182	48
<i>dont valeur comptable des éléments d'actifs cédés - Lyon CRP</i>	1 037	
• Pénalités et amendes	1	1
• Dons libéralités	8	8
• Subventions versées	72	13
• Autres charges exceptionnelles	1 805	1
<i>dont charges liées au plan de sauvegarde de l'emploi des salariés de Saint Cloud et de Soisy sur Seine</i>	1 752	
• Opérations de gestion	809	142
<i>dont frais de cession liés à la vente des locaux du CMPR de Soisy sur Seine</i>	570	
<i>dont frais de rétrocession de l'IEM de Brest</i>	129	
• Différence s/ réal. d'éléments d'actifs	18	79
• Dotations aux amortissements except	43	133
<i>Dotations aux amortissements except Saint Saturnin CRP</i>	0	32
<i>Dotations aux amortissements except Valence ESAT Social</i>	0	1
<i>Dotations aux amortissements except Pontmain Hébergement</i>	2	31
<i>Dotations aux amortissements except Thonon SAMSAH</i>	5	69
<i>Dotations aux amortissements except Maubeug SESSAD</i>	36	0
• Dotations provisions réglementées pour couverture du besoin en fond de roulement	100	
<i>dont reprise par transfert d'agrément Val d'Oise</i>	100	
• Dotations provisions réglementées renouvellement d'immobilisation	1 152	2 176
<i>dont provisions réglementées pour renouvellement d'immobilisation - CSSR de Saint André</i>	750	
<i>dont provisions réglementées pour renouvellement d'immobilisation - CSSR de Cénac</i>	264	
• Dotations aux fonds dédiés	4 873	967
<i>dont dotation aux fonds dédiés pour investissement pour le CMPR de Valence</i>	2 000	
<i>dont dotation aux fonds dédiés pour investissement pour le CMPR de Saint André</i>	1 800	
<i>dont dotation aux fonds dédiés pour investissement pour le CMPR d'Amilly</i>	500	
<i>dont dotation aux fonds dédiés pour mise en œuvre du projet associatif de l'ADAPT</i>	239	
<i>dont dotation aux fonds dédiés pour investissement pour le CMPR Châtillon</i>		815
<i>dont dotation aux fonds dédiés pour projet divers</i>		152
Total	10 064	3 570
CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS		
• A caractère médical en secteur sanitaire	2	3
• A caractère Hôtelier et général en secteur sanitaire	1	1
• Divers en secteur sanitaire	5	18
• Divers	68	40
Total	75	62
Ensemble des charges	10 139	3 632



Annexe n° 18. Engagements hors bilan

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN 2010

Crédit-Bail							
Centres	REDEVANCES PAYEES			REDEVANCES RESTANT A PAYER			
en K€	A l'ouverture 2010	Payées 2010	Cumulées au 31/12/10	< à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
TOTAL	2 361	6 054	8 415	575	1 887	40 900	43 362

Locations longue durée							
Centres	REDEVANCES PAYEES			REDEVANCES RESTANT A PAYER			
en K€	A l'ouverture 2010	Payées 2010	Cumulées au 31/12/10	< à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
TOTAL	479	330	809	187	194	0	381

TOTAL							
Centres	REDEVANCES PAYEES			REDEVANCES RESTANT A PAYER			
en K€	A l'ouverture 2010	Payées 2010	Cumulées au 31/12/10	< à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
TOTAL	2 840	6 384	9 224	762	2 081	40 900	43 743

• Engagements de retraite

Le montant des engagements de retraite non comptabilisés à fin 2010 représente un montant de 3 852 K€.



Annexe n° 19. Fonds propres

Fonds associatifs et réserves			
PASSIF en K€	2010	2009	2008
Fonds associatifs et réserves :			
<u>Fonds propres</u>			
Fonds associatifs sans droit de reprise	20 082	18 694	18 714
Ecart de réévaluation	1 239	1 239	1 239
Réserves	42 699	37 742	35 641
Report à nouveau	-15 668	-15 488	-15 645
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	398	186	247
<u>Autres fonds associatifs</u>			
Fonds associatifs avec droit de reprise	2 389	1 503	1 503
Report à nouveau Sous contrôle de tiers financeurs *	-8 171	-5 112	-6 606
Résultat sous contrôle de tiers financeurs (excédent ou déficit)	3 266	527	3 025
Subventions d'investissement	13 508	12 586	11 724
Provisions réglementées	7 194	4 199	2 096
TOTAL	66 936	56 076	51 938

Annexe n° 20. Contributions en nature

Evaluation des contributions en nature (hors bilan)	
Evaluation financière de la mise à disposition d'espaces gracieux dans les médias	
Presse écrite	260 K€
Télévision	120 K€
Site internet	32 K€
Radio	98 K€
TOTAL	510 K€

FIDUCIAIRE D'AUDIT ET DE CONSOLIDATION

EXPERTISE COMPTABLE - COMMISSARIAT AUX COMPTES

5, rue Marguerite – 75017 PARIS

TEL : 01 56 33 21 21 – FAX : 01 56 33 21 22

L'ADAPT

14, rue Scandicci

93508 Pantin

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions règlementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

L'ADAPT

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

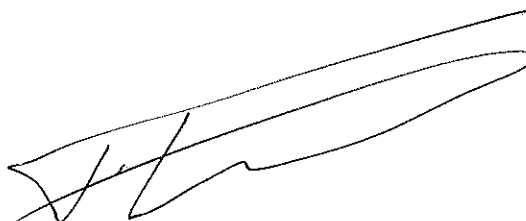
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Paris , le 30 Mai 2011

Fiduciaire d'Audit et de Consolidation



François COLINET
Commissaire aux comptes